

Le traitement informatique des recettes médicales du Haut Moyen-Age

par

C. OPSOMER-HALLEUX

Université de Liège - BELGIQUE

Devant le retour en force des médecines douces, particulièrement de la phytothérapie, l'étude systématique des thérapeutiques anciennes ou populaires s'impose au pharmacologue, à l'ethnologue et à l'historien. Cependant, l'investigation scientifique du contenu des recettes, de leur origine, de leur évolution, de leur valeur curative, se heurte à plusieurs difficultés.

- a) Le très grand nombre des recettes, leur caractère répétitif et stéréotypé. Si des recettes "font penser" à d'autres, il est impossible de les mémoriser et, partant, de retrouver les formules apparentées, à moins que les drogues soient rares et la procédure singulière.
- b) Le caractère mouvant des recueils. De même qu'une ménagère annoté son livre de cuisine, un réceptaire manuscrit ou imprimé est sans cesse remanié. Par sa nature même, il se prête à la consignation de recettes nouvelles, recueillies au hasard de lectures ou de conversations. Sa structure s'en trouve fréquemment bouleversée. Un réceptaire médical a deux structures fondamentales : selon les maladies, de la tête aux pieds (*a capite ad calcem*) ou par type de médicament (sirops, électuaires etc.). Mais la plupart, surchargés de matériaux nouveaux, sont informes.
- c) Les modifications de la recette elle-même qui, d'un recueil à l'autre est remaniée par addition d'ingrédients (*polypharmacie*), d'opérations (*polypragmasie*) ou, inversement, par des suppressions (de drogues coûteuses et introuvables), ou encore, par des substitutions (de drogues locales pour des exotiques).

Pour obvier à cette triple difficulté, le recours à l'informatique est indispensable, c'est-à-dire la constitution d'une banque de données informatisée de médecine ancienne. C'est le but du projet THEOREMA : "Thesaurus par ordinateur des recettes médicales anciennes", en chantier depuis deux ans au L.A.S.L.A. par une équipe interdisciplinaire sous la direction du Professeur Louis Delatte.

Les historiens des sciences ont, depuis longtemps, établi que beaucoup de recettes "populaires" ont pour origine les recettes savantes de l'Antiquité et du Moyen Age. C'est donc cet indispensable point de référence qui a retenu d'abord notre attention puisque nous nous sommes proposé de traiter toutes les recettes antiques et médiévales qui ont fait l'objet d'une édition. La recherche a été répartie en trois phases : antiquité et haut moyen âge; médecine salernitaine et arabo-latine (XIe-XIIe s.); médecine universitaire du XIIIe au XVe s. La première phase touche à sa fin. Douze mille recettes sont enregistrées. Elles proviennent de réceptaires proprement dits, mais aussi de traités des simples (herbiers) et de traités de thérapeutique (voir annexe I).

Le *Thesaurus presalernitanus* se présente comme un dictionnaire à double entrée, comprenant :

- a) Pour toutes les *affections*, les prescriptions y afférentes, groupées par similitude de contenu (c'est-à-dire toutes les recettes qui possèdent deux, trois, quatre ingrédients en commun ou davantage).
- b) Pour chaque *simple*, ses utilisations thérapeutiques.

- c) Pour en faciliter l'étude pharmacologique, et d'éventuelles applications thérapeutiques, des tables de concordance entre noms anciens et modernes de plantes et de maladies.

C'est la méthode d'élaboration du matériau que je voudrais à présent décrire.

II. Principes généraux de la méthode.

Les recettes ne peuvent être enregistrées et comparées telles quelles, car une composition rigoureusement identique dans ses ingrédients et ses opérations peut avoir des formulations très différentes.

- * variations grammaticales : génitif partitif / accusatif;
- * coexistence de rédactions élaborées (*Vollrezepte*) et de sèches énumérations (*Kurzrezepte*) dont le détail est laissé au savoir-faire de l'opérateur ;
- * présence d'éléments inutiles (*bene facit, valet ad*).

Il faut donc en fait concilier des exigences contradictoires : ne perdre aucune parcelle d'information susceptible d'intérêt thérapeutique ou historique; d'autre part ne pas surcharger l'enregistrement de détails inutiles risquant à la limite d'empêcher leur comparaison; donner aux recettes une structure suffisamment stable pour permettre cette comparaison.

On y parvient en deux étapes :

- a) L'enregistrement, c'est-à-dire la formalisation de la recette sous forme d'un abstract codé.
- b) La lemmatisation, c'est-à-dire l'élaboration des entrées du dictionnaire, ou encore l'établissement de recettes théoriques servant à la comparaison.

III. L'enregistrement

La rédaction de l'abstract se fait sur un formulaire spécial qui reprend cinq types d'informations.

- 1) La *référence* à l'oeuvre, livre, chapitre, §. Pour les éditions incunables, au folio et à la ligne. Si plusieurs recettes sont liées comme étapes d'un traitement complexe, on les désigne par A, B, C, D. Si une recette déborde sur plusieurs paragraphes, on donne le numéro du premier.
- 2) L'*auteur* de la recette, s'il est différent de l'auteur du recueil; ou encore le garant qui en certifie l'efficacité; ou encore le *nom* des grandes compositions (*hiera, athanasia, benedicta*). Enfin la mention, par le sigle EA de l'*expertum est* ou *probatum est*, si importante du point de vue épistémologique.
- 3) Les *indications thérapeutiques*, c'est-à-dire les maladies soignées (siège, affection, précisions sur l'âge et le sexe). Etant donné la complexité de la terminologie, on s'interdit de formaliser et on reproduit les mots du texte. Lorsqu'une recette n'a pas d'indications thérapeutiques parce qu'elle

a le même but que la précédente, on reprend celle de la précédente entre parenthèses. Lorsqu'une recette, élément d'un traitement complexe, est codée B, C, on ne reproduit pas d'indications thérapeutiques.

4) La *composition*, c'est-à-dire un ensemble de *simples* et d'*opérations*.

- Les noms des simples sont reproduits tels quels avec seulement des modifications d'ordre des mots (voir lemmatisation).
- Les noms des opérations sont formalisés par un jeu de codes (une ou deux lettres). Voir annexe II.
- Les différents éléments sont séparés par des barres obliques. Un sigle d'opération placé entre deux barres obliques porte sur tout ce qui précède (exemple beta/vinum/O signifie "cuire de la bette avec du vin"). S'il ne porte que sur un seul ingrédient, il se trouve à sa suite avant la barre oblique (exemple : beta/vinum O/ signifie "prenez de la bette, ajoutez du vin chaud"). Lorsque le même ingrédient fait l'objet de deux opérations, elles sont séparées par une virgule pour éviter la confusion avec les codes bi littères (exemple : beta A, D/vinum O/ signifie "prenez de la bette broyée et tamisée, ajoutez du vin chaud"). Quand le texte prescrit d'ajouter une composition fabriquée préalablement, elle figure entre parenthèses (par exemple : vinum O/(opium/aqua/L)/A signifie "chauffez du vin, ajoutez de l'opium macéré dans l'eau et broyez").
- Les quantités pondérales ne sont pas enregistrées, en raison de l'incertitude des manuscrits. On note par le sigle U la présence de quantification.

5) Le *mode d'application*, c'est-à-dire les indications suivantes :

- Le type de médicament, formalisé par un code.
- Le mode d'application proprement dit, également formalisé par un code.
- Le lieu où on applique (s'il est différent du lieu atteint).
- Les instruments ou les accompagnants (linge, eau, vin etc...). Voir l'exemple d'une recette annexe III.

IV. Lemmatisation des simples

Dans le texte, les noms de simples n'apparaissent pas sous la forme qu'ils auront dans le dictionnaire. En particulier, ils ne sont pas au nominatif. Le problème est de rédiger les entrées du dictionnaire, noms de simples et noms de maladies. Dans le dictionnaire, on va du plus général au plus particulier, le *lemme* est d'abord l'appellation la plus générique puis, des sous-lemmes sont les éléments plus particuliers (variété, partie).

Ex. *lemme* : hyoscyamus, *sous-lemme* : hyoscyamus albus, *sous-sous-lemme* : hyoscyami albi sucus, hyoscyami albi radix etc...

1) Lorsque le nom de la plante est isolé, ex. : *rutae, rosis*, on reprend la forme au nominatif tel qu'elle figure dans Jacques ANDRE, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris, 1956. Pour les formes médiévales, on utilise les dictionnaires médiévaux (spécialement Simon de Gênes).

2) Lorsqu'une partie de la plante seulement (feuille, racine, fleur, suc ...) est prise en considération par la recette, au niveau de l'enregistrement, on mettra en tête le nom de la plante puis la partie utilisée : *suco betae* devient *betae suco*. La lemmatisation se fera en deux étapes :

a) sur le deuxième élément de l'expression remis au nominatif : *betae sucus*;

b) sur le premier élément seul : *beta*. On aura donc *betae suco* lemme *betae sucus : beta*.

Par contre, dans le cas où c'est une expression complexe qui désigne le simple, on ne lemmatisera pas séparément les deux éléments de l'expression; on intercalera entre les éléments un trait d'union, ainsi, la litharge *spuma argenti* se lemmatisera *spuma-argenti* (idem pour *aeris-flos*; *aes-ustum*; *alumen-scissum*). La même technique est utilisée pour les expressions complexes constituées d'un substantif et d'un adjectif, désignant une seule et même plante, *staphis-agria*; *fenum-grecum*; *capillus-veneris*; *barba-iovis*.

3) Lorsqu'il s'agit d'une huile tirée d'une plante ou dans laquelle une plante a macéré : *nardi oleum* ou *nardinum oleum*, *rosae oleum* ou *oleum rosaceum*, *amygdali oleum* ou *oleum amygdalinum*, dans le dictionnaire, ces simples doivent se trouver à deux endroits : au nom de la plante dont on tire l'huile mais aussi à *oleum* "huile".

a) Au niveau de l'enregistrement, on mettra en tête le nom de la plante : *amygdalinum oleum*.

b) La lemmatisation se fera en trois étapes :

1.- On remet l'expression au nominatif. Il faut distinguer les cas où la plante est présentée au génitif des cas où elle est représentée par un adjectif. Dans le premier cas, on laisse subsister le génitif et on lemmatise *nardi oleum*. Dans le deuxième cas, la totalité de l'expression est mise au nominatif, ainsi *amygdalinum oleum*.

2.- Le deuxième élément de la lemmatisation est constitué du seul nom de la plante, sous quelque forme qu'elle se présente dans l'expression, p. ex. *amygdalus*.

3.- La lemmatisation ne concerne plus que *oleum*. Ainsi *amygdalino oleo* se lemmatise *amygdalinum oleum : amygdalus : oleum*.

Il en va de même pour les *eaux* de plantes, les *vins* de plantes, les *vinaigres* de plantes (*absinthite vino : absinthites vinum : absinthium : vinum, acetum scilliticum : scilla : acetum*). Mais quand l'adjectif est une simple indication de provenance (*oleum syriacum*, variété d'huile d'olive), voir le n. 5.

4) Lorsque le nom de la plante est accompagné de *herba*, ou lorsqu'il s'agit d'un nom de pierre accompagné de *lapis*, on remettra le nom de la plante ou de la pierre en tête.

- texte *herbae vettonicae, savina herba, lapidis magnetis*.

- enregistrement : *vettonicae herbae, savina herba, magnetis lapidis.*

La lemmatisation ne concerne plus que le nom de la plante ou de la pierre : *vettonica, savina, magnes.*

- 5) Lorsque le nom de la plante est accompagné d'un adjectif, le système de lemmatisation est analogue à celui du n. 2 : *aristolochiae longae, rotundae aristolochiae, veratrum album.*

A l'enregistrement, on rétablira le nom de la plante en tête. La lemmatisation se fera en deux étapes :

aristolochia longa : *aristolochia*

veratrum album : *veratrum*

aqua mulsa : *aqua*

oleum syriacum : *oleum.*

- 6) Lorsque le nom de la plante est accompagné d'un adjectif et du nom de la partie utilisée, *radicis aristolochiae rotundae, rosae silvaticae succus*, on enregistre d'abord le nom de la plante puis l'adjectif et enfin le nom de la partie utilisée. Ex. : *aristolochiae rotundae radicis, rosae silvaticae succus.*

La lemmatisation se fait en trois étapes :

- 1.- Remise au nominatif du dernier terme de l'expression

aristolochiae rotundae radix, rosae silvaticae succus.

- 2.- Remise au nominatif du nom de la plante et de l'adjectif qui l'accompagne

aristolochia rotunda, rosa silvatica.

- 3.- Le nom de la plante seule

aristolochia, rosa.

- 7) Un cas particulier se pose pour les minéraux désignés par un adjectif se référant à leur lieu d'origine.

Exemple : *terra Lemnia, Lemnia terra; creta Lemnia, Lemnia creta; Lemnia sphragis; Lemnia rubrica.*

A l'enregistrement, le nom propre figure en tête (*Lemniae terrae*).

La lemmatisation procède en deux étapes :

- a) L'expression entière est remise au nominatif *Lemnia terra.*

- b) Le second terme est le nom propre seul.

Ex. : *Lemniae terrae* se lemmatise *Lemnia terra* : *Lemnia.*

- 8) On utilisera, pour les remèdes tirés des animaux (os, graisse, sang, excréments), la même technique que pour les huiles, vins et eaux. En effet, cela doit se retrouver dans le dictionnaire à deux endroits : au nom de l'animal (*vultur*) et au nom de la partie (en regard de *urina*, tous les animaux dont on utilise l'urine).

Ex. : *fimo bubulo, vespertilionum sanguine, puerile lotium* s'enregistrent dans l'ordre : 1) animal, 2) partie.

bubulo fimo, verperitilium sanguine, puerile lotium.

L'expression se lemmatise en trois étapes :

- a) On remet au nominatif l'expression complète s'il s'agit d'un substantif et d'un adjectif (*bubulo fimo -- bubulus fimus*), le deuxième élément seul s'il s'agit d'un substantif et d'un génitif (*bovis fimo -- bovis fimus*).
- b) On remet on nominatif le premier élément, c'est-à-dire le nom de l'animal, ou on remplace l'adjectif par le substantif correspondant : *bubulo -- bos*
bovis -- bos
- c) On remet au nominatif le nom de la partie : *fimus*, donc *bubulo fimo : bubulus fimus : bos : fimus*.
On maintient des synonymes *lotium* et *urina*, *pingue* et *adeps*, *stercus* et *fimus*.

La lemmatisation est *automatique*. A noter que la méthode peut parfaitement s'appliquer à l'ancien français. *iusquiamne blanche : iusquiamne*
racine de *iusquiamne* se lemmatise *iusquiamne racine : iusquiamne etc.*

Enfin, un point d'interrogation indique une lemmatisation incertaine. Voir annexe IV : exemple de lexique.

V. Lemmatisation des maladies

La constitution du lexique des maladies est la tâche la plus ardue en raison de la diversité des formulations. Le nombre de désignations pour chaque maladie est tellement grand que si l'on optait pour un simple classement alphabétique des formes, il y aurait autant d'entrées que de recettes. On ne peut pas non plus privilégier une désignation antique au détriment des autres, car ce ne sont pas des synonymes exacts, et ce serait perdre une précieuse information pathologique.

Nous avons choisi de lemmatiser en français au moyen d'un jeu de mots-clefs. Ce ne sont pas des traductions exactes parce que celles-ci sont impossibles. En effet, la nosologie des anciens n'est pas la nôtre. Même quand le mot français vient du latin (*ischias-sciatique*), l'assimilation est à coup sûr une erreur. D'autres entités morbides sont de simples symptômes peu précis, ou des concepts purement théoriques. Le jeu de lemmes est donc un ensemble d'étiquettes sous lesquelles la variété de la terminologie antique peut subsister. On les assortit d'un code chiffré renvoyant au domaine médical vraisemblablement concerné. Il va de soi que cette lemmatisation n'est pas automatique : c'est du travail d'historien.

Voici, à titre d'exemple, les lemmes 016 : urologie.

016 calculs	calculosis
	calculus dissolvere
	calculus frangere
	lithiontas

016	diurétique	diureticum urinale urinam evacuat urinam retentam reddere vesicam relaxare
016	hématurie	sanguinem mingunt sanguinem cum urina reddunt
016	miction difficile	stranguria dysuruntas dysuriaie causatio minctus difficultate laborantibus
016	miction douloureuse	urinam cum tormento

VI. Exploitation historique de la banque de données

La banque de données ainsi constituée est susceptible de diverses exploitations historiques.

- 1) Des *listes fréquentielles de simples* par auteur ou par époques intéressent l'histoire de la matière médicale. Ainsi, beaucoup d'érudits ont pensé que la présence de drogues exotiques dans les réceptaires salernitains témoignait d'une influence arabe. En réalité, certaines se retrouvent dans la tradition directe de l'antiquité.
- 2) Des *listes fréquentielles d'affections* par auteur ou par époques intéressent la paléopathologie. Il n'est pas sûr cependant que les maladies les plus fréquentes dans un réceptaire du VIII^e s. soient celles qui sévissaient en ce temps. Beaucoup d'entre elles sont héritées de la tradition.
- 3) La technique d'enregistrement permet la constitution automatique de synonymies multilingues. En effet, les expressions du type *altercum quod graece hyoscyamos dicitur* s'enregistrent *altercum = % hyoscyamos* (le signe % indiquant le grec, 1, le gaulois, etc.).
- 4) Elle permet l'établissement automatique de listes de succédanés, de *quid pro quo*; les succédanés étant enregistrés avec le code de l'astérisque *.
- 5) Un programme de concordance, mis au point pour les textes alchimiques, par M. Denooz, donne, pour deux ou trois substantifs associés, leur contexte (c.à.d. les autres simples) remis dans l'ordre alphabétique. Ceci permet de visualiser les recettes ayant trois, quatre, cinq, dix ingrédients en commun, et donc d'étudier les variations de la même recette.
- 6) A moyen terme, il permettra enfin d'identifier les recettes communes d'un recueil à l'autre, et sur base de mes travaux antérieurs sur les herbiers, de tracer automatiquement le *stemma*.

ANNEXE I

Textes enregistrés dans le Thesaurus presalernitanus

I. Réceptaires

- 0001 Scribonius Largus (Helmreich) Ier s.
 - 0002 Marcellus (Liechtenhan) Ve s.
 - 0003 Medicina Plinii (Onnerfors) IVe s.
 - 0004 Théodore Priscien (Rose) Ve s.
 - 0005 Antidotaire de Bruxelles (Rose) VIIe s.
 - 0006 Cassius Felix (Rose) VIe s.
 - 0007 Réceptaire de St Gall (Jörimann) (Sangallensis 44, p. 337-354) IXe s.
 - 0008 Deuxième réceptaire de St Gall (Jörimann) (Sangallensis 44, p. 354-368) IXe s.
 - 0009 Réceptaire de Bamberg (Jörimann) (Bambergensis L. III.6, 22r-45v) IX-Xe s.
 - 0010 Physica Plinii Bambergensis (Onnerfors) VIe s.
 - 0011 Réceptaire de Donaueschingen (Dold) IXe s.
 - 0012 Antidotaire de Londres (Sigerist) (Harleian 5792, 273v-276v), VII-VIII.
 - 0013 Deuxième antidotaire de Bamberg (Sigerist) (L. III.6, 45v-93r), IX-Xe s.
 - 0014 Antidotaire de Reichenau (Sigerist) (Karlsruhe, cod. Augiensis CXX, 1r-18r) IX-Xe s.
 - 0015 Antidotaire de Berlin (Sigerist) (Philippus 1790, 37r-39 et 70-77v) IX-Xe s.
 - 0016 Troisième antidotaire de St Gall (Sigerist) (Sangallensis 44, 228-260) IXe s.
 - 0017 Antidotaire de Glasgow (Sigerist) (Hunterian T 4.13, 137r-177r) IX-Xe s.
 - 0018 Antidotaire de Cambridge (Sigerist) (Univ. 1567 = G.y.v.35, 427v-431v).
 - 0019 Réceptaire d'Ivrea (Giacosa) (Ivrea, Archivio Capitolare, 87) XIe s.
 - 0020 Miscellanea Tironiana (Schmitz) (Reg. Lat. 846) IXe s.
 - 0021 Anecdotum medicum (Piechotta) ± VIIIe s.
- numéros 22-29 laissés libres pour d'éventuelles *additions*.

II. Traités de thérapeutiques

- 0031 Celse (Marx) Ier s.
- 0032 Serenus Sammonicus (Vollmer Pépin) IIe s.
- 0033 Philagrius et Philumenus (Puschmann) IIIe s.
- 0034 Caelius Aurelianus, *De morbis acutis* (Drabkin) Ve s.
- 0035 Caelius Aurelianus, *De morbis chronicis* (Drabkin) Ve s.
- 0036 Caelius Aurelianus, *Gynaecia* (Drabkin) Ve s.
- 0037 Oribase latin (Bussemaker-Daremberg; Morland) VIe s.
- 0038 Benedictus Crispus (Renzi) VIIe s.

- 0039 Alexandre de Tralles, *Practica*, Lyon, 1504, VIe s.
- 0040 Paul d'Égine, livre III (Heiberg), VIIe s.
- 0041 Galien, *Thérapeutique à Glaucôn* (Juntine), VIe s.
- 0042 Galien, *De febribus* (Hagen), VIe s.
- 0043 Rufus, *De podagra* (Daremborg-Ruelle), VIe s.
- 0044 Aurelius, *De acutis* (Daremborg), VIe s.
- 0045 Aesculapius, *De morbis* (Schott), VIe s.
- 0046 Héliodore, *Cirurgia* (Sigerist), VIe s.
- 0047 Vindicianus, *Gynaecia* (Rose), Ve s.
- 0048 Mustio, *Gynaecia* (Rose; Radicchi), VIe s.
- 0049 Pseudo-Théodore, *Additamenta* (Rose), VIIe s.

III. Recettes dans des traités de simples

- 0051 Pseudo-Apulée (Howald-Sigerist), IVe s.
- 0052 Ps. Dioscoride, *De herbis femininis* (Kästner), IVe s.
- 0053 Dioscoride latin (Mihaescu; Auracher-Stadler), VIe s.
- 0054 Sextus Placitus (Howald-Sigerist), IVe s.
- 0055 Ps. Antonius Musa, *De herba vettonica* (Howald-Sigerist), IVe s.
- 0056 *De taxone* (Howald-Sigerist), IVe s.
- 0057 *Epistola de vulture* (Mac Kinney), IIe s.
- 0058 *Botanicus Sangallensis* (Landgraf), VIIIe s.
- 0059 *Dynamidia I* (Mai), VIe s.
- 0060 Ps. Galien, *Alfabetum* (Juntine), VIe s.
- 0061 Ps. Galien, *Dynamidia II* (Juntine), VIe s.
- 0062 Ps. Galien, *De catartics* (Juntine), VIe s.
- 0063 Gargilius Martialis (Rose), IVe s.
- 0064 Walafrid Strabo, *Hortulus* (Dümmler), VIIIe s.
- 0065 Anthime (Niedermann), VIe s.
- 0066 Ps. Théodore Priscien, *De simplicibus* (Rose), VIe s.
- 0067 Théodore, *Diaeta* (Sudhoff), VIe s.

ANNEXE II

Codes THEOREMA : Enregistrement

- COMPOSITION -

Division des substances

- A terere, conterere, pulverizare, pulverem facere, frendere, contribulare, *τριβω, λειοτριβέω, broyer, moudre.*
- B Pistare, tundere, contundere, scindo, confringo, quassare, *κόπτω, πiler, concasser, pinso.*
- C purgare, mundare, *καθαίρειν, nettoyer, purifier (graines ...)*
- W rado, scobem facere, limare, *racler.*
- I premere
- AB ius exprimere, exprimer le jus.

Tri des substances

- D colare, *διηθέω, filtrer (un liquide).*
- E cribrare, cribellare, cernere, *διασήθω, tamiser (un solide)*

Mélange

pas de code : miscere, *μείγνυμι, mêler (présent partout)*

- F conficere, comprehendere, colligere, coire, *confire, lier une préparation.*
- G agitare, commiscere cum spatula, movere spatha, *κινέω, agiter un mélange.*
- H malaxare, confricare, subigere, *χειρίζω, malaxer une pâte.*
- AC obligare.

Action des liquides

- J lavare, abluere, colluere, *πλύνω, laver.*
- K tingere, intingere, extinguer, *βάπτω, plonger et retirer.*
- L infundere, permadescere, macerare, *βρέχω, συμπίνω, laver, tremper (infusion), fermenter.*
- M incoquere, decoquere, *ἐνέψω, συνέψω, cuire dans un liquide (décoction).*
- N solvere, dissolvere, distempero, diluere, liquare, *ἀνύημι, dissoudre, resolvere, mollesco.*

Z aspergere, conspergere, superfundere.

AA lixiviam facere.

AD pourrir.

Action de la chaleur

O excoquere, decoquere, coquere, calidus, *ἔψω, cuire.*

AE cru, incoctus.

P urere, assare, ardere, torrere, frigo, frixus, comburere, *καίω, rôtir.*

Q bullire, intervefacio, intervesco, elixo, *ζέω, bouillir.*

R siccare, arefacere, aridus, *φρύγω, φώγω, ξηραίνω, laisser sécher.*

S in sole coquere, *εἰς τὸν ἥλιον τίθημι*, exposer au soleil.

T infrigidare, frigidus, *διαψύχω*, refroidir.

X fundere, liquefacere, dissolvere igne, remittere, *τήκω, fondre, liquéfier.*

Y tepidus, tepens, *χλιαίνω, tiédir.*

XZ cuire sous la cendre.

XX coire igne.

Caractéristiques générales

U quantifié

V magique

+ addition facultative

* substitution facultative

% en grec

= synonyme

? devant mot corrompu

EA expertum est

- MODES D'APPLICATION -

B types de remèdes

- BA emplastrum, cataplasma, epitima
- BB trochisci, pillulae, pastillae, catapotia
- BC syrupus, potio, electuarium, eligma
- BD collyria, unguentum, perunctio, synchrismata
- BE medicamentum liquidum, liquor
- BF medicamentum aridum
- BG cerotum
- BI fomentum
- BJ lotio
- BK clyster, enemate
- BL anacolima
- BM sorbitio
- BN malagma
- BP conditum
- BR subpositorium, turundus
- BS embamma, tente
- BT acopum
- BU lipara
- BV paregoricum
- BX antidotum

C usages externes

- CA infundere, intingere, contingere, lavare in balneo, rigo, *βρέχω*, baigner (pieds . . .)
- CB abluere, lavare, perluere, *πλύνειν*, laver à grande eau
- CC ungere, oblinere, inducere, inlinire, *ἀλείφω, χρίω*, oindre (collyres)
- CD fricare, *τριβω*, frictionner
- CE applicare, imponere, inico, indo, adhibeo, *ἐπιτιθημι*, appliquer un cataplasme
- CF aspergere, asperger

CG catantlesin, per spongiam exprimere
CH in sacello (panno) suspendere, inducere
CI porter sur soi
CJ circumligare, adfigo
CK poser sous le lit . . .
CL fovere, fomentare, faire une fomentation
CM fascia alligare
CP embrocare
CR tangere, contingere

D usages internes

DA edere, comedere, bibere, glutire, *έσθίω, πίνω*, absorber
DB gargarizare, *γαργαρίζω*, gargariser
DC in ore tenere, *έπί γλώττης έχω*, tenir sur (sous) la langue
DD manducare, commanducare, masticare, mando, mâcher
DE instillare, *ένοστάζω*, instiller (pas dans le nez)
DF instillare, infundere per nares, mittere in nares, *ρίνεγχέω*
DG instillare per aurem, mittere in aurem, infundere in aures, *καηνίζω*
DH fumigare, suffire, vaporare, suffumigare, *καπνίζω*
DI insufflare (nares)
DJ colluere os, laver la bouche
DK mettre au vagin, encolpidiare
DL mettre dans l'anus
DM pessarium
DN odorare
DO manger après les repas
DP prendre à jeun, ieiunus
DQ in balneo bibere
DR mâcher à jeun
DS insufflare (fauces)
DT instiller dans l'oeil
DU mettre dans une dent

- DV gargariser à jeun
- DW donner le soir, la nuit
- DX bain de siège
- DY donner le matin
- DZ lingere, lécher
- EB badigeonner la gorge
- EC faire vomir
- EF donner avant l'accès
- EG sub accessione

REFERENCE:
0004,001,002,003B

INDIC. THERAPEUTIQUES
CAPILLORUM DENIGRATIONEM

COMPOSITION:
BETAE/
AQUA/
O/
Y

MODE APPLICATION
CA

REFERENCE:
0004,001,002,004

INDIC. THERAPEUTIQUES
CAPILLORUM DENIGRATIONEM

COMPOSITION:
CAPPARIS RADICEM B/
LACTE ASINAE/
L/
O

MODE APPLICATION
CD

REFERENCE:
0004,001,002,005

INDIC. THERAPEUTIQUES
DENIGRATIONEM CAPILLORUM

COMPOSITION:
FUNGOS ARBORIS NUCIS P/
OLEO/
A

MODE APPLICATION
BD

REFERENCE:
0004,001,002,006

INDIC. THERAPEUTIQUES
DENIGRATIONEM CAPILLORUM

COMPOSITION:
BETARUM RUBRARUM CUM RADICIBUS/
AMMONIACI SALIS/
A/
CEDRINI OLEI/
U

REFERENCE:
0004,001,002,007

REFERENCE:
0004,001,002,003B

INDIC. THERAPEUTIQUES
CAPILLORUM DENIGRATIONEM

COMPOSITION:
BETAE/
AQUA/
O/
Y

MODE APPLICATION
CA

REFERENCE:
0004,001,002,004

INDIC. THERAPEUTIQUES
CAPILLORUM DENIGRATIONEM

COMPOSITION:
CAPPARIS RADICEM B/
LACTE ASINAE/
L/
D

MODE APPLICATION
CD

REFERENCE:
0004,001,002,005

INDIC. THERAPEUTIQUES
DENIGRATIONEM CAPILLORUM

COMPOSITION:
FUNGOS ARBORIS NUCIS P/
OLEO/
A

MODE APPLICATION
BD

REFERENCE:
0004,001,002,006

INDIC. THERAPEUTIQUES
DENIGRATIONEM CAPILLORUM

COMPOSITION:
BETARUM RUBRARUM CUM RADICIBUS/
AMMONIACI SALIS/
A/
CEDRINI OLEI/
U

REFERENCE:
0004,001,002,007

ORIGANUM	ORIGANO
ORIGANUM	ORIGANO HERBA
ORIGANUM	ORIGANUM
URTICAE SEMEN:URTICA	ORTICE SEMEN
OVI MEDIUM:OVUM	OVA MEDIUM
OVI ALBUMEN:OVUM	CVARUM ALBUMEN
OVI VITELLUM:OVUM	CVARUM VETELLA
OVI VITELLUM:OVUM	CVI VETELLUM
OVI MEMBRANA:OVUM	OVUM MEMBRANA
OVUM	OVO
OVI ALBUMEN:OVUM	CVO ALBUMEN
OVUM CUM TESTA:OVUM:TESTA	CVU CUM TESTO
OVI MEDIUM:OVUM	OVU MEDIUM
OVI SORBILE:OVUM	CVU SORBILE
OXYMEL	OXIMELLE
PAMPINI FOLIUM:PAMPINUS	PAMPINIS FOLIA
PANIS	PANE
PANIS	PANEM
PERDICIS FEL:PERDIX:FEL	PERDICES FEL
PERSICI NUCLEUS:PERSICUM	PERSICARUM NUCLEUS FARINA
PERSICI FOLIUM:PERSICUM	PERSICE FOLIA
PETROSELINUM	PETROSILINO
PIX	PICE
PIX LIQUIDA:PIX	PICE LIQUIDA
PICULA	PICULA
PINNA	PINNA PISCIS
PIMPINELLA	PIPELLILLA
PIPER	PIPER
PIPERIS GRANUM:PIPER	PIPER GRANA
PIPERIS GRANUM:PIPER	PIPEL GRANAS
PLANTAGO	PLANTAGINE
PLANTAGO	PLANTAGINE HERBA
PLANTAGINIS SUCUS:PLANTAGO	PLANTAGINE HERBA SUCUM
PLANTAGINIS IUS:PLANTAGO	PLANTAGINE IUS
PLANTAGINIS RADIX:PLANTAGO	PLANTAGINIS RADIX
PLANTAGINIS SEMEN:PLANTAGO	PLANTAGINIS SEMEN
PLANTAGINIS SUCUS:PLANTAGO	PLANTAGINIS SUCUM
PLANTAGINIS SUCUS:PLANTAGO	PLANTAGINIS SUCUS
PIX LIQUIDA:PIX	POLICE LIQUIDE
PORCI SPATULA:PORCUS:SPATULA	PORCINA SPATULA
PORCI ADEPS:PORCUS:ADEPS	PORCINO ADIPE
PORCI LARDUM PINGUE:PORCUS:LARDUM PINGUE:LARDUM	PORCINO LARDO PINGUE
PORCI STERCUS:PORCUS:STERCUS	PORCINO STERCUS
PORRI FOLIUM:PORRUM	PORRI FOLIA CRUDA
PORRI SUCUS:PORRUM	PORRI SUCUM
PORRI SUCUS:PORRUM	PORRI SUCUS
POSCA	PGSCA
PULEIUM	PULEGIO
PUMEX	PUMICE
POSCA	PUSCA
QUINQUEFOLIUM	QUINQUEFOLIA
QUINQUEFOLII RADICIS SUCUS:QUINQUEFOLIUM	QUINQUEFOLIA RADICES SUCUM
QUINQUEFOLII SUCUS:QUINQUEFOLIUM	QUINQUEFOLII SUCUS
RAPHANI CORTEX:RAPHANUS	RAFANI CORTICES
RAPHANI RADIX:RAPHANUS	RAFANI RADICEM
RAPHANI SUCUS:RAPHANUS	RAFANI SUCUM
RAPHANI SUCUS:RAPHANUS	RAFANI SUCUS
RAPHANUS	RAFANDS
RESINA	RESINA
ROSAE OLEUM:ROSA:OLEUM	ROSATICO